

Il est sorti de prison hier - Cheb Mami en liberté conditionnelle

Écrit par Rédaction de Liberte
Jeudi, 24 Mars 2011 00:00



Cheb Mami, la star algérienne du raï, condamné en France à cinq ans de prison en 2009 pour violences sur son ex-compagne, est sorti de prison hier après sa libération conditionnelle accordée le 16 mars par la justice, a-t-on appris, hier, auprès de son avocat.

Cheb Mami est “sorti de prison à Melun mercredi à 9h, il se porte très bien et on se réjouit de cette décision qui est une victoire”, a annoncé son avocat.

Le juge d'application des peines de Melun a accepté, le 16 mars, la demande de libération conditionnelle du chanteur algérien, condamné le 3 juillet 2009 à 5 ans de prison pour tentative d'avortement forcé de son ex-compagne.

Il était incarcéré à Melun depuis cette date. Cheb Mami avait été condamné notamment pour des “violences” avec circonstances aggravantes en 2005 à l'encontre de cette ex-compagne, une photographe de presse de 43 ans. Elle a raconté avoir été amenée de force en août 2005 dans une villa à Alger, après avoir annoncé sa grossesse au chanteur, qui y était opposé. Elle a dit y avoir été droguée et séquestrée, affirmant que deux femmes et un homme ont tenté de lui faire un curetage. Elle a finalement donné naissance à une fillette aujourd'hui âgée de quatre ans. Après deux ans de fuite en Algérie, le chanteur s'était présenté à la justice. Lors de son procès, Cheb Mami avait demandé pardon à son ex-compagne et avait néanmoins soutenu avoir été “piégé” par son entourage.

[LIBERTÉ](#)